

DEMANDE D'AFFICHAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

1 / Coordonnées du demandeur :

Nom :

Mail :

Adresse :
.....

Téléphone :

2 / Coordonnées de l' association :

Nom de l'association :

Mail :

Adresse :
.....

Téléphone :

3 / Manifestation :

Prévu le :

Lieu :

4 / Affichage souhaité :

Nombre d'affiches :

Posé le :

Attention : Si accord de M. le Maire pour la pose des affiches, celles-ci devront être enlevées au plus tard 2 jours après la fin de la manifestation.
Toute infraction constatée sera verbalisée.